L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DUFOUR & LIMET, Editeurs-Propriétaires,

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE 15 DECEMBRE.

Revue des Journaux.

Les autorités de Washington ayant décidé, en dernier ressort, que le gouvernement de la Louisiane est celui qui lui est imposé par l'ordre du juge Durell, le *Picayune* ne voit de salut que dans la soumission, mais une soumission dans laquelle nous trouverons du moins un abri contre de nouveaux actes humiliants, une soumission froide et digne qui nous vaudra peut-être le respect sinon l'appui des républicains impartiaux et magnanimes du Nord. Nous avons encore été écrasés au profit de séides politiques; espérons que notre sort, déjà si triste, servira d'avertissement aux autres Etats qu'un semblable danger menace peut-être. *Finis Poloniæ.*

—Les journaux qu'ont laissés dans l'ignorance ceux qui ferment l'oreille à la vérité, et les organes stipendiés d'usurpateurs intéressés, soutiennent que la lutte engagée dans la malheureuse Louisiane est simplement entre Kellogg et Warmoth. Le *Picayune* proteste contre cette ridicule et mensongère assertion, contre l'inexcusable erreur de la presse du Nord. Les démocrates du Sud ont cru devoir, après mûre réflexion, dans l'espoir de la réconciliation et de la paix, suivre l'exemple de leurs amis de l'autre partie de l'Union; ils rêvaient le triomphe des véritables principes constitutionnels, ils ne pensaient pas que leur union franche et loyale avec les républicains libéraux pût servir de prétexte à d'injurieux soupçons. Les personnages qu'ils ont reçus parmi eux "no sont que des accidents." La lutte—la véritable lutte—était engagée entre les propriétaires et les blancs d'un côté, les aventuriers et les nègres de l'autre.

Notre confrère blâme le général Emory, commandant des troupes fédérales à la Nouvelle-Orléans, d'avoir dit à un correspondant du *Herald* de New York, que les habitants de notre ville ne s'étaient pas soulevés par crainte de son infanterie, de ses canons et de sa cavalerie. M. Pinchback sait bien mieux à quoi s'en tenir là-dessus.

Serait-il vrai que M. Kellogg regrette aujourd'hui d'avoir soulevé de si graves questions et déplore amèrement les extravagances et les excès de ses affiliés de couleur? Le *Times* le croit. Il nous permettra d'en douter jusqu'à ce que le sénateur des Etats-Unis prouve, par des actes, sa conversion et son repentir.—Les trois quarts de la Législature du Mechanics' Institute se composent, non pas de ces travailleurs bons, honnêtes et respectueux que leurs anciens maîtres se faisaient un plaisir et un devoir d'assister et de protéger, mais de roués enivrés par un succès qu'ils n'osaient espérer, de prêcheurs vagabonds, dociles instruments d'émissaires sans vergogne. M. Pinchback les mène avec l'audace qu'on lui connaît.

—A propos de l'ex-assaillant de M. Chester, notre confrère publie le paragraphe suivant, qui a paru il y a moins d'un an, dans les colonnes de l'organe donnant:

"Nous demandons la destitution de M. Pinchback, car, en sa qualité de commissaire du parc, il a reçu $10,000 pour le choix de l'emplacement, car il a exprimé le désir de voir incendier la ville dont les citoyens sont opposés à quelques-unes de ses idées."

Le *Times* taxe de folie insigne la conduite des chefs dont le langage et la conduite ont donné lieu de croire que les efforts, l'enthousiasme, le soulèvement du peuple, n'avaient pour but que le triomphe d'un seul homme. Les conservateurs ont fourni à leurs ennemis l'arme la plus meurtrière que l'Etat eût à craindre.

—Le *Republican* consacre le plus long de ses articles à "la situation." Tout est rentré dans l'ordre, selon lui; la ville a repris son calme habituel et nous sommes aujourd'hui sous la meilleure des administrations possibles. Les hommes qui s'imaginaient être membres de l'assemblée générale s'en retournent chez eux; les créatures du bureau d'élections de M. Bovee sont, à peu près, les seuls législateurs qui nous gouvernent.

Il ne nous reste plus rien à désirer.

—Le *National Republican* n'est pas beaucoup plus sage que son homonyme. Il s'obstine, malgré de bons conseils, à rester dans la voie où il se laisse entraîner depuis quelque temps. Un article sur "une rébellion en miniature," un autre sur "les devoirs de la Législature," et un troisième sur les assertions du *Times* au sujet de MM. Pinchback, Ingraham, Lowell et ——, député du beau-frère Casey occupent trois de ses colonnes.

Nous n'y avons rien trouvé qui ne fût la répétition de productions antérieures.

La maladie du *National Republican* est évidemment incurable. *Requiescat in pace.*

LOUISIANA JOCKEY CLUB.

COURSES AUX FAIR GROUNDS—DEUXIÈME JOURNÉE.

Les tristes préoccupations de la politique et la gêne financière qui en est la conséquence, n'ont pas empêché une foule assez nombreuse de se porter hier aux Fair Grounds pour assister à la 2ème journée des courses d'automne organisées par le Louisiana Jockey Club. Les tribunes ne renfermaient pas autant de dames que de coutume, soit que l'aspect du ciel leur parût menaçant, ou les pèlerinages de décembre aux magasins de modes les aient attardées dans les splendides magasins de la rue du Canal ou de la rue Royale.

M. G. A. Breaux, président du club, a donné à 11 heures et demie le signal de seller les chevaux, et quelques instants après les deux juments *Florence* et *Belle Buckle* se précipitaient en avant avec une *rush* qui a provoqué de la part du public une explosion de bravos. Pendant le premier demi-mille, les deux chevaux couraient côte à côte, et les deux jokeys auraient pu se donner la main, mais *Florence* s'est animée et a dépassé son adversaire d'une demi-longueur en passant près de l'estrade des juges. Elle avait mis 2.01 à franchir le mille. Ses partisans pariaient 2 contre 1.

Après un quart d'heure de repos, les deux juments, pleines d'ardeur et de feu, sont reparties pour le second mille. Au sortir du mille, *Belle Buckle* avait gagné du terrain et *Florence* a fait de vains efforts pour la rejoindre. *Belle* avait franchi son mille en 1.59 3/4.

Le parcours du troisième mille devait être l'épreuve décisive, et les paris s'engageaient de toutes parts. Au départ, il a été facile de comprendre à l'allure de *Belle Buckle* qu'elle était bien décidée à maintenir son avantage, car elle a pris immédiatement la tête et ne se laissait point un seul instant distancer à dépassé son adversaire de deux longueurs en arrivant au but. Elle avait mis cette fois 2 minutes à franchir son mille.

D'enthousiastes applaudissements ont éclaté de toutes parts, et *Belle Buckle* est devenue le point de mire de tous les regards.

Une nouvelle lutte a succédé à celle qui venait de se dénouer. Cette fois, onze chevaux sont entrés dans l'arène. La distance à franchir était de deux milles. Après quelques secondes d'incertitude, on a vu *Venus* se dégager de la ligne et se porter en avant, suivie de près par *Pilgrim*, qui, malgré tous les efforts de son jockey, n'a pu abréger la distance qui le séparait de la jument. En passant devant l'estrade des juges, *Venus* était la première, puis venait *Pilgrim*, et en troisième ordre *Repeater*. Ces trois chevaux ont emporté les prix décernés par le club. *Venus* avait mis 4.04 à franchir les 2 milles.

La troisième course a eu lieu entre cinq chevaux, qui devaient parcourir cinq milles, le prix revenant à celui qui ferait trois milles en moins de temps que ses rivaux. Voici l'ordre dans lequel le premier mille a été franchi: *Village Blacksmith* est arrivé le premier, suivi de *Nick Baker*; *Frogtown* est arrivé le troisième, *John McDonald* le quatrième et *Tom Corbett* le cinquième. Temps, 1.57 3/4. Deuxième mille: *Village Blacksmith*, premier; *Frogtown*, second; *Nick Baker*, troisième; *John McDonald* quatrième. Temps, 1.56. Le résultat a été le même pour le troisième mille, et *Village Blacksmith* a été proclamé le vainqueur. Temps, 1.56.

Cette seconde journée a été très émouvante. Les chevaux étaient en bon état et les paris fort animés.

—Lyon, 19 novembre.—Le conseil de guerre de Lyon vient de condamner aux travaux forcés à perpétuité un aimable citoyen, nommé Gayfayant, qui avait essayé de faire ses affaires pendant la Commune de Paris.

Ancien ouvrier de la Croix-Rousse, Gayfayant était arrivé à Paris à la veille de l'insurrection. Le lendemain, il était dans le mouvement.

Il a volé au Louvre un certain nombre d'objets, et pu échapper jusqu'à présent aux poursuites. Il se disposait à passer en Amérique avec un de ses amis qui avait amassé un petit pécule; mais il aima mieux assassiner cet ami, et lui enlever son argent. Aussitôt le coup fait, il s'enfuit dans les montagnes de l'Isère, où on a fini par le découvrir.

—Un dialogue bien parisien.

—Eh! te voilà, mon cher Gaston. Quoi de nouveau? Que fait ton frère?

—Il est décoré.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

C'est parfois un triste métier que celui du chroniqueur, surtout quand il faut qu'il parle de certains faits répugnants et qu'il fasse allusion à certains personnages nauséabonds! Bien souvent, le cœur lui vient aux lèvres, en quelque sorte, quand, pour tout voir et tout entendre, il faut qu'il pénètre dans les hideux repaires où la troupe des politiciens de bas étage et des intrigants sans vergogne s'assemble; et quand il faut qu'il donne à ses lecteurs le rapport détaillé des orgies politiques auxquelles son mauvais sort le condamne à assister.

Il est tenté alors de briser sa plume, car il éprouve une insurmontable répugnance à toucher à certaines choses.

Depuis une semaine, il nous a fallu raconter tant d'actes arbitraires, tant d'infamies, tant de honteuses machinations, que nous n'avons à peine le courage, tant notre dégoût est grand, de continuer l'histoire du règne du triumvirat Durell-Kellogg-Pinchback.

Il le faut pourtant, car sans cela, si nos confrères obéissaient au même sentiment que nous, qui donc se chargerait de conserver à la postérité les noms illustres, et aussi *honorables* qu'illustres, de Durell, de Kellogg et de Pinchback, ces trois puissants personnages, qui appuient aujourd'hui le talon de leur botte sur la Louisiane opprimée et ruinée, et qui dictent des lois aussi ridicules qu'arbitraires, et vice versa, à une population d'hommes qui se croyaient libres. On se demande si la République américaine existe encore après tout cela; et force nous est de répondre non!

Si le président Grant, comme nous l'apprend le télégraphe, sanctionne réellement l'arrêt infâme du juge Durell, qui méconnaît la volonté de soixante dix mille électeurs, au profit de quelques aventuriers sans foi et de quelques nègres ignorants; si le premier magistrat du pays refuse d'entendre les griefs des citoyens qui viennent à lui pour lui demander justice; et persiste à autoriser les turpitudes et les fraudes qui se commettent à la Nouvelle-Orléans au nom du gouvernement des Etats-Unis; alors, on a raison de le croire et de le proclamer tout haut:—la République américaine est bien morte, et il faut en porter le deuil.

Partout dans la ville, nos citoyens se communiquent ces tristes pensées; et les plus âgés d'entre eux, qui se souviennent des beaux jours de la jeune République, se disent en levant les yeux au ciel: Qu'a-t-on fait du gouvernement de nos pères? qu'a-t-on fait des libertés que nous garantissait la Constitution?

La Louisiane est-elle donc condamnée à tout jamais à l'anarchie; le suffrage universel n'est-il plus qu'une dérision?

Comment, soixante-dix mille électeurs affirment leur préférence pour un candidat, et unissent leurs efforts, en dépit de certains différends politiques, pour sauver l'Etat de la honte et de la banqueroute; et après avoir réussi, loyalement et honnêtement, leur volonté sera méconnue, leurs droits seront foulés aux pieds! et cela, parce qu'il plaira à un juge vénal et corrompu de désirer un siége au Sénat des Etats-Unis, et qu'un aventurier inconnu, du nom de Kellogg, prétendra à la place de gouverneur de l'Etat!

Tout est donc bouleversé, et les lois ne peuvent-elles plus être appliquées?

On s'entretient dans tous les cercles de ces événements extraordinaires et chacun les commente à sa façon.

On ne peut pas croire encore que le Président des Etats-Unis ait pu donner, par l'entremise de l'avocat général Williams, une réponse aussi injuste au peuple de la Louisiane, qui demandait seulement la faveur d'être entendu, que celle qui était renfermée dans la lettre indigne adressée au colonel McEnery, que le télégraphe nous a transmise hier matin.

On calcule les chances de succès qui nous restent, on discute les difficultés qu'il faudra surmonter pour ramener à la raison et au sentiment de l'honneur celui de qui dépend en quelque sorte nos destinées, et, qui doit se rappeler qu'il n'est pas le président d'un parti, mais le président du peuple entier.

Chacun pense que si justice nous est refusée, il vaudra cent fois mieux pour nous tous, que la loi martiale soit proclamée, que de laisser la Louisiane devenir la proie des politiciens avides qui se sont emparés du pouvoir, et qui prétendent ne vouloir que le bien de l'Etat; c'est à dire, tout le *bien* que ses habitants possèdent.

On espère que les citoyens qui partent aujourd'hui pour Washington obtiendront du Congrès fédéral un examen impartial de notre situation.

Il nous faut que cette seule concession: car nous sommes convaincus de nos droits et nous avons toutes les preuves nécessaires pour les faire ressortir.

En attendant, Pinchback trône au Mechanics' Institute, et le juge Durell,—ainsi que se le disent tout bas certaines personnes,—continue à puiser l'oubli de sa honte au fond de la dive bouteille.

Les radicaux sont infatués de leur triomphe, et se promènent en vainqueurs dans les rues.—Nos concitoyens volés par eux les regardent avec pitié et dédain, et se consolent en pensant, que rien au monde n'est aussi vil et aussi méprisable qu'un politicien de leur espèce, si ce n'est toutefois, *deux* de ces mêmes politiciens! Les nègres se réunissent dans les cabarets et boivent au règne du dictateur Pinchback, en se distribuant force poignées de mains.

Ces pauvres ignorants se laissent toujours duper par le premier aventurier qui veut les exploiter.

Ils se réjouissent de la ruine de l'Etat, et ne s'aperçoivent pas qu'en favorisant les mouvements de Kellogg et de ses pareils, ils sont encore plus esclaves que par le passé.

La Nouvelle-Orléans était hier matin à la veille d'une crise; les esprits étaient excités au plus haut degré et chacun s'attendait à un conflit sanglant entre la milice de l'Etat et la police de César Pinchback. — Les braves officiers qui commandaient la Légion de la Louisiane avaient été mis en demeure par un ordre lancé par l'impudent mulâtre, qui depuis quelques jours s'intitule le gouverneur de l'Etat, de livrer l'arsenal et les armes qui y sont enfermées, à la police métropolitaine.

Ne reconnaissant pas les pouvoirs de Pinchback et de l'ignoble Assemblée qui a envahi le "Mechanics' Institute," ces officiers ont refusé péremptoirement d'obéir à cet ordre ridicule, et ont déclaré qu'ils ne céderaient l'arsenal qu'aux troupes des Etats-Unis.

Un détachement de police, fort de 250 hommes, a donc été envoyé pour prendre possession de la salle; mais les miliciens ne l'entendaient pas ainsi. Ils se sont organisés à la hâte, sous le commandement du général Walton et du colonel Waggaman, et ont fait part au surintendant Badger de leur intention inébranlable de résister par la force à toute la meute des métropolitains si elle tentait de prendre d'assaut leur arsenal. Toutes les mesures avaient été prises à ce sujet et l'ordre le plus parfait régnait au "Davidson Court House."

Voyant, par la contenance ferme de nos miliciens, que tenter l'aventure serait une folie dangereuse pour eux, les dignes policiers se sentaient peu disposés à risquer leur vie, pour obéir aux ordres d'un homme qu'ils méprisent et pour se battre en définitive contre leurs propres concitoyens. Leurs chefs ont donc décidé de les faire bivouaquer dans la rue Carondelet, à l'angle des rues Poydras et Lafayette, interceptant ainsi toute communication du dehors avec les miliciens, que, disaient-ils, ils voulaient prendre par la famine. Ils sont restés là jusqu'au jour, très ennuyés de leur faction, et trouvant qu'un mousquet est fort lourd à porter sur l'épaule, surtout quand il est chargé.

De leur côté les officiers et les soldats de la Légion de la Louisiane enfermés au "Davidson Court House" ont passé la nuit sous les armes, ne redoutant aucune attaque de la part des *timides* métropolitains, et résolus, ainsi qu'ils l'avaient annoncé, à ne se rendre qu'à un officier de l'armée des Etats-Unis.

Vers trois heures du matin, le lieutenant King de l'état-major du général Emory est arrivé au bureau central de la police et a déclaré au Surintendant Badger qu'il avait été envoyé avec l'ordre de surveiller les mouvements de la milice jusqu'au jour, et d'intervenir avec les troupes des Etats-Unis dans le cas d'une manifestation hostile. On chuchotait dans les rangs de la police, et plusieurs de ces pauvres diables disaient tout haut qu'ils n'avaient pas la moindre intention d'attaquer les citoyens, pas plus qu'ils n'avaient envie de mettre leur vie en jeu pour servir l'ambition désordonnée de ceux qui les payaient en mandats tous les mois à soixante sous d'escompte sur la piastre.

A quatre heures et demie du matin, le général Smith, de l'armée des Etats-Unis, est arrivé devant l'Arsenal accompagné par les lieutenants Hays et King, et a demandé à être conduit devant l'officier commandant. On l'a introduit dans une chambre où se trouvaient réunis les colonels Waggaman et Behan. Le général Smith a déclaré alors qu'il était envoyé par le général commandant Emory pour prendre possession de l'Arsenal et des armes de la Légion, au nom du gouvernement des Etats-Unis.

Messieurs Waggaman et Behan ont répondu qu'ils n'avaient pas l'intention de résister aux troupes des Etats-Unis, et qu'ils étaient prêts, à la requête du général Emory, à livrer l'arsenal.

Une demi heure après, nos braves miliciens se retiraient en bon ordre du "Davidson Court House," et passaient sans être molestés par la police.

A cinq heures du matin, le général Smith a confié la garde de l'arsenal à un détachement de métropolitains commandé par le sergent Lawler.

Plusieurs policiers qui avaient refusé de marcher contre les miliciens et contre les citoyens ont été déchargés par le surintendant Badger.

M. Jacob Hawkins, l'ex-membre du Bureau des retours nommé par le juge Durell, a pris possession, hier matin, du siége de ce qu'on a été convenu d'appeler la "Cour Supérieure de la Paroisse d'Orléans." Il n'a éprouvé aucune résistance de la part du juge Elmore, qui était absent, d'ailleurs, en ce moment.

M. Hawkins ayant fait venir le shérif Harper, pour lui montrer ses papiers, et celui-ci s'est déclaré satisfait.

Le prétendu juge a choisi alors M. John Burke comme le greffier de sa Cour, et celui-ci est entré immédiatement en fonctions; M. Manning, le greffier de la Huitième Cour, se voyant contraint de céder à l'argument des baïonnettes, si facilement adopté depuis une semaine par la clique radicale.

Le comité de deux cents citoyens influents nommé par le peuple pour s'occuper de la situation politique et pour porter à Washington un mémoire adressé au Président des Etats-Unis et au Congrès fédéral, dans lequel sont exposés tous nos griefs, se réunit hier à deux heures et demie de l'après-midi, dans la salle de la Chambre de Commerce, sous la présidence de M. Adams.

Le président appelle l'assemblée à l'ordre et dit que le seul fait de voir assemblés tant de citoyens influents qui ont mis momentanément leurs affaires de côté, pour se rendre à son appel, témoignait en faveur de leur zèle et était une preuve irréfutable de l'importance que chacun attachait à la démarche qui allait être faite. Son avis est donc que le plus tôt le comité partira pour Washington, le mieux ce sera.

Il sait de bonne source que le Congrès s'ajourne le 20 de ce mois, et il pense qu'il n'y a pas de temps à perdre.

M. Hugh McCloskey croit qu'il faudrait que le comité puisse partir dans l'après-midi de dimanche, afin d'arriver à Washington le 18 de ce mois.

Le président demande au secrétaire de lire la liste des citoyens du comité, et prie les membres de dire s'ils veulent partir ou rester.

Les messieurs dont les noms suivent consentent à se rendre à Washington pour présenter le mémoire des citoyens au président Grant et au Congrès.

Hugh McCloskey,	Auguste Bohn,
E. H. Summers,	J. Aldigé,
J. R. Bell,	H. Chiapella,
Joseph Bowling,	J. Tuyes,
Chas. Brigg,	A. Janin,
J. S. Copes,	O. W. Nott,
H. W. Conner,	Carl Kohn,
H. Dudley Coleman,	J. J. Day,
H. Fairbanks,	C. E. Fenner,
H. Frellsen,	A. B. Griswold,
J. Katz,	H. V. Ogden,
John Potts,	W. S. Pike,
John F. Pollock,	C. M. Wilcox,
N. D. Wallace,	David Wallace,
Walker Fearne,	L. Lamathe,
J. Hernsheim,	D. Jackson,
H. O. Saixas.	

M. Rozier demande à présenter la résolution suivante:

Résolu, que l'organisation du comité de deux cents citoyens nommé par le peuple, soit maintenu tant que la chose sera nécessaire, afin de continuer par tous les moyens légaux, la lutte que soutient le peuple contre le despotisme et la fraude, jusqu'à ce que nos libertés et que nos priviléges nous soient rendus.

Résolu en outre, que le Président soit autorisé à convoquer les membres du comité quand il le jugera convenable.

M. Rozier explique ensuite en quelques mots comment il comprend la situation. A son avis, ce n'est pas au Président ni au Congrès fédéral qu'il faut s'adresser pour obtenir justice; mais c'est aux Cours de justice qu'il faut exposer nos griefs.

Il faut que le juge Bradley et que le juge Wood viennent à la Nlle-Orléans, et peut-être alors, que ces magistrats renverseront l'arrêt du juge Durell et rétabliront l'ordre dans notre communauté.

M. Rozier croit qu'une délégation composée de sept membres sera suffisante pour être envoyée à Washington.

M. McCloskey ne partage pas son opinion. Il pense que plus le nombre des citoyens qui iront à Washington sera considérable, plus grande sera leur influence.

M. Bohn approuve M. McCloskey.

M. Fenner s'exprime avec chaleur sur la gravité de la situation, qui exige, selon lui, que chacun des citoyens qui composent le Comité du peuple ait assez de patriotisme pour savoir faire un petit sacrifice pour aider à la rédemption de la Louisiane.

M. Bohn propose un mémoire qui devra être ajouté au premier pour être présenté au Président et aux membres du Congrès. Dans ce mémoire, M. Bohn s'adresse au cœur et à la loyauté des membres du Congrès, comme citoyens américains et comme hommes.

Ce mémoire est adopté à l'unanimité.

M. Sella Martin, le sénateur de Caddo, est présenté alors à l'assemblée par M. Adams.

Il annonce sa détermination d'aller à Washington, à New York et même à Boston pour faire des discours dans ces différentes villes afin d'éclairer la population du Nord sur la véritable situation de la Louisiane et de dévoiler les fraudes qui ont été commises par le parti radical. M. Sella Martin déclare qu'avant de partir, il serait bien aise d'avoir l'approbation du comité.

Sur motion, elle lui est accordée, à l'unanimité, et le nom du sénateur de Caddo est ajouté à la liste du comité de deux cents.

L'assemblée s'ajourne alors pour se réunir de nouveau sur convocation du président.

La troisième conférence religieuse, destinée exclusivement aux hommes, du révérend père Bourgeois, dominicain, aura lieu ce soir, à sept heures, à l'Eglise de l'Archevêché.

Pseudo-Législature.

Séance du 14 décembre 1872.

SÉNAT.

Le Sénat se réunit à midi. Avant l'appel du rôle, on observe que M. Hunsacker a repris son siége. Il y a 28 membres présents.

Le Sénat entre en session exécutive.

La séance ordinaire étant reprise, l'appel du rôle constate le retour à son siége de S. M. Todd.

M. Harris reprend sa résolution pour l'expulsion des sénateurs déserteurs, mais en rayant les noms des deux qui ont reparu.

M. Brewster fait remarquer que MM. Hunsacker et Todd ont fait partie d'un bureau des retours nommé par l'Assemblée du Lycée. Ce bureau a publié des retours différents de ceux du vrai bureau, et ces deux messieurs, qui ont attesté ces retours sous serment, sont cependant ici.

Un débat s'élève entre M. Todd et M. Brewster sur la question de serment.

M. Hunsacker dit qu'on sort de la question. La résolution portait qu'on exclurait les sénateurs qui ne seraient pas revenus aujourd'hui; ils sont revenus tous deux et on n'a pas le droit de porter d'autres accusations contre eux. Les retours portant son nom seront sans doute l'objet d'une enquête judiciaire et alors il expliquera sous serment comment son nom s'y trouve.

M. Burch voit une menace dans cette dernière remarque et demande des explications. M. Ingraham appuie cette demande.

Après une courte session exécutive, la séance est reprise, et les deux sénateurs sont invités à répondre à l'accusation de mépris envers le Sénat.

M. Hunsacker dit: M. le Président, je regarde le Sénat comme le Sénat légal de l'Etat, et je suis venu ici pour prendre mon siége et rester.

M. Todd déclare acquiescer à ce qu'a dit le sénateur de St. Jacques.

M. Brewster ne se déclare satisfait qu'après la lecture de la motion faite au procès-verbal de [illegible].

Une motion de M. Wharton, d'effacer tous les noms de la résolution [illegible], et la motion de M. Harris d'effacer les noms de Hunsacker et de Todd est adoptée.

La résolution primitive est alors déposée sur le bureau sujette à appel.

Le Sénat s'ajourne à lundi, à midi.

CHAMBRE.—56 membres sont présents.

Mr. Hahn, du comité d'accusation, présente le rapport suivant sur les chefs d'accusation contre le gouv. Warmoth:

1. Expulsion inconstitutionnelle et illégale de Geo. E. Bovee de sa place de Secrétaire d'Etat.

2. Nomination, en avril 1870, pour Collecteur de Taxe de la paroisse de Tangipahoa, de John Evens, qui avait été rejeté du même office par le Sénat.

3. Commissions données à Ogden comme Avocat Général, à Harper comme Shérif, et à Elmore comme Juge de la Huitième Cour de District, quand aucun retour légal n'avait été fait par les officiers de retour, et conspiration avec eux pour éjecter forcément et illégalement le Juge Dibble de la Huitième Cour de District. Commissions données à d'autres juges et officiers avant tous retours officiels des officiers de retours.

4. Offre de $50,000 et de nominations en nombre indéterminé au lieutenant-gouverneur Pinchback, s'il voulait organiser le Sénat de manière à favoriser les vues de l'accusé.

5. Faits de faux enregistrement à la dernière élection dans les diverses parties de l'Etat.

6. Offre à R. H. Gallup, inspecteur d'élection d'Etat, dans la paroisse St. Charles, d'une nomination de collecteur de taxe d'Etat, s'il voulait faire un retour frauduleux des élections dans cette paroisse.

7. Exercice des fonctions de gouverneur après avoir été mis en accusation, ce qui mettait en danger la paix de l'Etat.

Ce n'est là qu'un résumé des articles d'accusation, mais qui contient les points principaux du rapport.

Dans l'appel des noms pour voter sur le rapport, M. Dewees refuse de voter attendu que le gouverneur Warmoth est un de ses amis personnels.

M. Hahn dit qu'il est aussi l'ami personnel du gouverneur mais que le devoir passe avant tout.

M. Dewees dit qu'il ne demande rien de plus que ce que M. Hahn a demandé pour le rapport du comité des élections, le renvoi à l'impression.

M. Dewees se décide à voter non.

Le rapport est adopté par 60 voix contre 3.

La Chambre ordonne l'impression du bill pour incorporer la Compagnie du chemin de fer Louisiana Central. C'est le projet de Scott et Ames. Les incorporateurs sont Eber B. Ward, Thomas A. Scott, Oakes Ames, F. W. Kellogg et Art. Edwards.

M. Gair appuie sa résolution pour expulser MM. Timony et McCaleb, d'Orléans, parce qu'ils ont déserté pour aller à l'Hôtel de ville.

M. Montaldo demande l'ajournement indéfini de la résolution et M. Dewees demande le renvoi au comité des élections.

Après quelques mots de M. Davidson la résolution est retirée.

M. Matthews présente un bill de revenu pour 1873 dont l'impression est ordonnée après deux lectures.

La Chambre examine en comité général le bill allouant $125,000 pour les dépenses de cette session extraordinaire; un substitut réduisant ce chiffre à $75,000 est recommandé.

L'impression du bill est ordonnée et le bill est fixé pour l'ordre du jour spécial de mardi, à une heure.

Comités spéciaux annoncés:

Pour examiner les affaires du Bureau métropolitain: Gair, de Feliciana, Kern, de Jefferson, W. H. Kirkham, de Calcasieu, Duncan Hill, de Ouachita, Charles Montaldo, d'Orléans.

Pour examiner les affaires des commissaires du parc de ville: M. Hahn, de St-Charles, A. Dejoie, d'Orléans, Paul Jones, de Cameron.

Pour examiner les comptes du comité sur les dépenses éventuelles de 1872: Geo Paris, d'Orléans, Harvey Mahoney, de Plaquemines, et James Connaughton, de Rapides.

Pour examiner les titres de créances législatifs de 1870, 1871, et 1872; David Young, de Concordia, N. Kenyon, d'Iberville, A. C. Bickham, de Washington, Henry Demas, de St.-Jean-Baptiste, L. J. Soner, d'Avoyelles.

La discussion de la reprise en considération de la proposition Sewell pour l'expulsion des membres qui ont siégé au Lycée, est reprise par M. Young, qui est interrompu par le président. Une motion d'ajourner à lundi à midi est alors adoptée.

Faits Divers.

L'ÉDUCATION D'AUJOURD'HUI. — M. Derôme a publié dans le *Journal de Paris* un article excellent, et qu'il faut lire, sur les mœurs contemporaines et sur les courants malsains auxquels elles s'abandonnent. A propos de cet *alea* qui a fait le fond de la société, il rappelle les nombreux cas de *détournement-morbus* dont les caisses publiques et privées ont été victimes, et cite un couplet des plus plaisants:

Quand ces bons caissiers vont en cour d'Assises
Se faire acquitter, faut les admirer.
Ils embrassent Lachaud, qui b acclat leurs che[veux].
Et sans hésiter, ils vont bientôt recommencer.
Zim lai la! Zim lai la!
Non plus de galères.
Zim lai la! Zim lai la!
Pour ces caissiers là.

Comment s'étonner, ajoute M. Derôme, qu'avec de tels exemples, la jeunesse se corrompe facilement, et il fait un charmant portrait des Benoîtons de ce temps:

L'enfant moderne, dans les classes aisées, est une poupée, un petit être qu'on habille et qu'on montre, un jouet. A cinq ans il est un prodige: il salue, babille, se pavane, a des besoins précoces. Il sort bientôt de la maison paternelle pour aller au collége ou au couvent. La discipline n'en fait pas un homme: il compare ce régime au précédent, et n'est pas satisfait. De la haine de la règle, goût de ce qui émancipe.

En l'absence du frein moral *qu'on ne lui impose pas*, il contracte le mépris du frein matériel. A quinze ans il fera de la politique au lieu de faire du latin, souscrira pour un monument à élever à Victor Noir. Au lycée, il crie: "A bas la calotte!" à l'école primaire: "A bas le catéchisme!" Au besoin, il se révolte. Huit ou dix lycées ont fourni cet argument aux adversaires de l'Université, sous l'administration de M. Duruy. Après l'insurrection du 4 septembre, ce fut pis. Au lycée de Marseille, les élèves demandent "qu'une commission républicaine de trois membres soit nommée pour examiner la question des études." A Brest, ils réclament "l'émancipation sociale."

Nous lisons dans la *France* du 20 novembre:

Après-demain, mercredi, départ du microscopique yacht *Marguerite*, amarré devant le pavillon Visconti. Où va-t-il? A la Havane, puis aux Antilles, puis à New-York, puis il reviendra en France, s'il plaît à Dieu, à l'Océan, à l'Aquilon.

N'est-ce pas le cas de se rappeler l'ode d'Horace au vaisseau qui emportait Virgile? Il est vrai que le capitaine du yacht *Marguerite* n'a pas écrit l'*Enéide*, mais s'il accomplit avec succès sa navigation périlleuse, n'aura-t-il pas accompli un poème? Bonne chance à cet intrépide, mais téméraire navigateur.

—La Vénus de Milo a trouvé son pareil et ce pareil, c'est Phébus-Apollon, comme disaient les poètes grecs.

On vient, en effet, de découvrir, à Rome, sur la pente du Capitole, une statue d'Apollon en marbre blanc, d'un modèle et d'une élégance exquise.

Un des bras est cassé....

—La scène se passe au bois de Boulogne. M. X.... se promène avec un de ses amis; devant lui marche un ténor archi-sifflé dans tous ses rôles; il fredonne par habitude.

—Je parie, dit M. X.... à son ami, que je donne un coup de pied où vous savez à ce monsieur que vous voyez là et qu'au lieu de se fâcher il me remercie.

—C'est que vous le connaissez, que c'est un de vos amis, car autrement....

—Je ne lui ai jamais parlé, il ne me connaît pas, répond M. X....

—En ce cas, c'est parié!

Les deux amis se tapent dans la main.

Aussitôt M. X.... s'avance derrière le ténor, choisit bien son moment et lui lance le plus franc coup de pied qui ait jamais été donné.

Le ténor se retourne, étonné et furieux s'avance vers M. X...., qui, sans se déconcerter, retire poliment son chapeau et lui dit avec l'air du plus profond repentir:

—Excusez moi, monsieur, j'avais cru reconnaître la voix de mon ami Duprez.

Ravi de ce compliment, — le premier qu'il ait jamais reçu, le ténor ne put s'empêcher de répondre un: —Ah! monsieur, vous êtes trop bon! qui fit gagner son pari à M. X...

N.-B. — Eviter de recommencer cette plaisanterie, qui, si elle était connue, pourrait avoir un dénoûment moins aimable.

—Au restaurant, deux.... économistes comme il y en a trop, demandant l'addition.

—Vois donc, il y a une erreur de neuf francs.

—Appelle le patron.

—Mais.... c'est en moins!

—Alors ne réclamons pas, nous ferions renvoyer le garçon.

—On a fait quelque bruit autour du voyage à Paris de M. le général Espivent de la Villesboisnet, commandant à Marseille, et de M. Pimbourg, préfet des Bouches-du-Rhône. La vérité est que M. Limbourg est venu à Paris pour se marier, et que M. Espivent de la Villesboisnet est son témoin. M. Limbourg épouse Mlle Péricaud de Gravillon, fille de l'honorable colonel d'état-major de ce nom.

—Fervacques, du *Gaulois*, raconte une anecdote peu connue et fort originale sur le premier des Rothschild, l'aïeul sans doute du grand baron, qui était, paraît-il, un simple colporteur:

Un jour qu'il s'en allait à la ville voisine, chargé d'un ballot d'étoffe qu'il allait vendre à la foire, il fit rencontre, chemin faisant, d'un antre colporteur qui suivait la même route dans le même but, mais qui, apparemment plus fortuné, poussait devant lui un âne chargé de ses marchandises.

La conversation s'engagea entre ces deux braves commerçants, et le nouveau venu, tout en marchant, se plaignait du sort et de la malechance qui semblait avoir pris à tâche de le poursuivre.

A un certain moment:

—Mais, dit-il à celui que l'on peut à juste titre appeler Rothschild Ier, débarrassez-vous de votre ballot et placez-le sur l'âne.

Ainsi fut fait, et ils continuèrent, devisant de la sorte jusqu'à un ravin étroit surmonté d'une simple planche qui servait de passerelle. L'âne allait s'y engager suivi de son maître, lorsque le prudent Rothschild, poussé par je ne sais quelle prescience des événements:

—Attendez, dit-il. Je vais reprendre mon ballot pour un instant. C'est lourd pour la bête, et un malheur est vite arrivé.

Il dit et recharge le fardeau sur ses épaules. Au même moment, l'animal et son maître enfilèrent l'étroite planche qui, s'enfonçant sous eux, disparut dans le gouffre.

M. de Rothschild, lui, sain et sauf, resta sur le bord, portant, comme Bias, tout avec lui, ce tout qui fut le noyau de cette merveilleuse fortune que nous avons vue depuis.

Que de fois l'histoire de l'âne et de la planche a dû se répéter.

—Où va-t-il, mon Dieu! Et où s'arrêtera-t-il, une fois lancé dans une pareille voie?

—Enfin, voici ce qu'IL leur a dit hier:

—Quand j'ai fait deux fois mon second, dans mon premier, je restai mon premier sous mon troisième. Mon quatrième est synonyme de contempt; et mon tout est l'inventeur d'un cercle, très célèbre dans l'histoire romaine.

Et comme ils restaient ébahis jusqu'à l'abrutissement, IL leur a dit, de son air le plus triomphant: POPILIUS!

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

Londres, 14 décembre.—Le rapport qui avait couru sur une grève prochaine d'employés de chemin de fer, est dépourvu de fondement.

Berlin 14—Le budget estime que les recettes excéderont de 1,500,000 florins les dépenses en 1873.

Paris, 14 déc—L'inondation dans le département du Nord a fait fermer beaucoup de fabriques.

Bruits sur les affaires de Prusse.

Berlin, 14 déc—Les bruits qui courent sur la démission de Bismarck de la présidence du conseil de Prusse donnent lieu à beaucoup de commentaires dans la presse. Les journaux de cette ville s'en occupent tous. Le résumé des opinions est que la Prusse est le cœur de l'Allemagne, que le contrôle de la Prusse dans les affaires de la confédération est essentiel à la direction de l'Allemagne et des affaires en Europe et que la retraite du comte Bismarck, du conseil de Prusse doit amener une crise importante dans la politique de ce pays.

L'Assemblée Nationale de France.

Paris, 14 déc.—Dans l'Assemblée aujourd'hui, Mr. Duval a dit que les pétitions pour la dissolution étaient régulièrement signées et évidemment l'œuvre des agitateurs.

Gambetta a nié que cela fût et a dit que le pays avait montré d'une manière significative qu'il différait de la politique de l'Assemblée en votant pour des républicains aux dernières élections, et en envoyant à l'assemblée des démocrates au lieu de monarchistes.

Il a dit que ces derniers avaient été battus même dans les districts royalistes de tradition. (Ici la dépêche est inintelligible. Ed.) M. Gambetta dit que les vœux pour la dissolution sont universels. Il réfute ensuite les calomnies qui poursuivent son parti. Il défie les monarchistes d'établir une monarchie, et ajoute qu'on ne trouverait ni un roi pour accepter, ni un peuple pour ratifier.

Gambetta est interrompu avec bruit par la droite. M. D'Audiffret-Pasquier parle ensuite. Il attaque avec violence les radicaux. Il déclare que les horreurs du gouvernement de la Commune dans Paris ont été le fruit de l'application de leurs principes de gouvernement. La continuation des débats est renvoyée à 9 heures du soir.

Inondations en France.

Paris, 14.—La Loire a débordé. Le pays adjacent et la partie basse de Nantes sont submergés. La douane et toutes les maisons d'affaires dans le voisinage sont fermées. On craint d'autres désastres. Les chemins de fer sont couverts d'eau dans les environs, et le service est interrompu.

Paris, 14—Rentes 54.30.

WASHINGTON.

Le Président a reçu le Mémoire.

Washington, 14.—Le président Grant a reçu aujourd'hui, par le télégraphe, une copie du mémoire du comité des citoyens de la Nouvelle-Orléans, exposant leurs griefs. Ce mémoire a été, bientôt après, remis entre les mains de l'avocat général Williams.

La nouvelle que le comité partira pour Washington aujourd'hui, probablement, a été reçue aussi; mais, à en juger par ce que disait ce matin l'avocat général, leur mission n'aboutira à rien, attendu que le gouvernement général est inflexible dans sa détermination à soutenir le gouvernement d'Etat de Pinchback.

Le département de la justice a examiné avec attention les circonstances du fait de l'affaire, et il ne trouve rien à dire à la conduite officielle de l'administration.

Le général Emory a mandé hier soir au Président, qu'il y avait danger de conflit entre la police et la milice. Il demande des instructions.

Une réponse lui a été faite très tard, lui recommandant de n'épouser la cause d'aucun parti, mais de tenir les troupes prêtes pour préserver la paix et de n'intervenir pour cela que lorsqu'il y aurait nécessité.

DIVERS.

L'affaire du Testament de Greeley.

New York, 14 septembre.—L'affaire du testament de Greeley est venue devant la Cour des Preuves de Westchester, et l'on a vu que la fille aînée de Greeley, Ida, avait abandonné la moitié du bien que son père lui avait laissé en garde, à sa sœur Gabrielle, se réservant uniquement le droit de surveiller son éducation et ses affaires pendant sa minorité.

Les Emigrants Italiens.

Quelques-uns des Italiens émigrés en Amérique ont paru dans Broadway faisant une assez triste figure. Ils sont presque nus et semblent mourir de faim. Les autorités de la ville sont quelque peu effrayées de l'arrivée de tant de gens dans cette condition. Elles espèrent que l'administration de Washington prendra des mesures pour prévenir une immigration de cette nature.

Le consul italien dit qu'ils ont tous des passeports de leur gouvernement et qu'il n'y a pas de brigands parmi eux.

St-Louis, 14.—La convention commerciale a adopté une résolution favorisant un canal entre les rivières Tennessee et Cossa.

New York, 14—Thos. Dunham a été arrêté aujourd'hui au moment où il essayait de vendre un bon du Mississippi. Il en avait pour $40,000. Tous avaient été altérés récemment, d'après son aveu.

M. Colfax prendra la direction de la *Tribune* et se démettra, le 1er janvier, de la vice-présidence.

Montgomery, 14 déc—Les deux Chambres se réuniront mardi pour prendre en considération le plan de compromis suggéré par l'avocat-général.

De Nouvelles Troupes pour la Nlle-Orléans

Little Rock 14—Les troupes fédérales qui se trouvaient ici ont reçu ordre de se rendre à la Nlle-Orléans. On croit que le tiers d'infanterie prendra sa place.

RIVIÈRES.

Etat du fleuve, Bateaux, etc.

Vicksburg, 14—Descendant, les steamers Glencoe, R. E. Lee, John B. Maud, E. H. Durfee, Legal Tender, le Gouv. Allen, Belfast.

—Le dernier mot du citoyen Gavroche, d'après le *Gaulois*:

—Où que tu vas?

—J'sais pas.

—Pourquoi que tu ne vas pas chez ta mère?

—Plus souvent!.... pour qu'elle me débarbouille et me peigne!

—B...., un de nos jolis cancaniers, raconte dans un salon certaine aventure scandaleuse, qui a fait sa part de bruit dans le monde.

—Le monsieur, dit-il, s'appelait....

—Oh! pas de nom propre! s'écrie quelqu'un.

—Rassurez-vous, joute B...., il n'y en a pas dans cette affaire-là.

TEMPÉRATURE.—14 décembre 1872.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	42	7
12 M.	60	15
3 P. M.	64	18
6 P. M.	58	14

LE MUSEUM MONSTRE DE BARNUM.—Mercredi 18, le museum, la ménagerie, le cirque et la foire de Barnum commenceront une saison de cinq jours à la Nlle-Orléans, rue du Canal entre les rues Roman, Claiborne et Tonti. Le Conseil de ville ayant refusé de prêter l'usage de nos places publiques à l'entrepreneur de cette grande exposition ambulante, il a été forcé de louer un îlet dans un quartier éloigné, mais cette distance du centre de la ville ne nuira en rien au succès de la ménagerie de Barnum; elle est composée de manière à attirer un grand concours de curieux partout où elle se trouve. A Louisville, Nashville, Memphis et autres lieux, il en a été ainsi et les milliers de curiosités qui distinguent cette exposition ne lui vaudront pas moins de visiteurs à la Nouvelle-Orléans. Le museum et la ménagerie contiennent des nouveautés rares; on y voit une vache marine, un rhinocéros, des naturels des îles Fidji qui sont cannibales, etc. Quant au cirque, il est supérieur à tout ce qui a été vu jusqu'ici en cette ville.

De tous les amers qui se débitent dans le monde nous n'en connaissons pas de meilleurs, peut-être de plus bienfaisants, que les HOME STOMACH BITTERS qui ont obtenu dans ces derniers temps un succès si considérable. Ils possèdent des vertus médicales dont l'effet a été parfaitement reconnu et constaté, et quant à leur composition, ont peut la soumettre à l'examen de qui que ce soit et nous pouvons dire avec assurance que l'analyse la plus sévère n'y trouvera aucune combinaison qui ne soit approuvée par les médecins les plus éminents et les plus habiles.

Faits divers.

—Bien que le moment ne prête pas à une gaieté folle, nous ne pouvons laisser de [illegible] un journal du Périgord [illegible] Message de M. Thiers:

Ravi dans la contemplation des beautés de sa jeune amante (la République), le bien-aimé s'exalte, il chante les perfections de cette merveille de la terre avec les accents d'un lyrisme qui rappelle le cantique de la Sulamite.

Nous croirions volontiers à une plaisanterie; mais le *Pays* affirme que cela est écrit sérieusement.

On voit que le Périgord ne produit pas que des truffes.

—Un Américain, arrivé depuis peu à Paris, sort du Théâtre-Italien.

Un Français de ses amis, en le reconduisant à l'hôtel, l'interroge sur la façon dont il a passé sa soirée.

—Comment trouvez-vous nos artistes.... lui demandait-il.

—Oh! j'aime beaucoup Ugolini et l'Albani, mais quelle singulière habitude ont vos compatriotes de faire leur prière au théâtre!

—Leur prière?.... que voulez-vous dire?

—Dame! pendant que Colonnese chantait, un de mes voisins d'orchestre joignit les mains, leva les yeux au ciel et s'écria: Mon Dieu! quel péché a-t-il donc commis pour avoir mérité un pareil châtiment!"

—A Vienne, on construit en ce moment six théâtres nouveaux qui devront être achevés pour l'ouverture de l'Exposition, au printemps prochain.

Voici les noms de ces différents monuments: Théâtre de la Ville, Opéra-Comique, Théâtre de la Cour, Théâtre de la Résidence, Théâtre de l'Académie (uniquement destiné aux pièces littéraires françaises) et Théâtre international.

Cette dernière salle, consacrée à l'opéra et aux ballets, sera une des plus vastes qui existent. Elle contiendra environ 5,000 spectateurs.

—Une singulière Société musicale vient de se fonder à Minden, petite ville de la Westphalie. Elle a pris un nom qu'on pourrait traduire à peu près par celui d'*Orphée des Pompes funèbres*, et n'a d'autre but que d'enterrer en musique les membres de la Société.

—Il y a encore des pêcheurs d'anagrammes.

Dans la *République démocratique* on trouve: *Craque publique modérée.*

Qu'on nous dise que l'anagramme est une futilité. C'est une prophétie!

—Le prospectus d'un pensionnat de jeunes filles, à Pesth, contient cette annonce étonnante:

"En fait de mythologie, nous enseignons aux jeunes personnes tout ce qu'elles ont besoin d'en savoir pour comprendre à fond les opéras-bouffes modernes."

Pour le coup, voilà ce qu'on peut appeler une éducation pratique.

Qu'en pense Jacques Offenbach?

—Deux choses délicieuses dans la *Vie parisienne*:

On se rappelle le dîner offert par M. Victor Hugo aux artistes qui jouaient *Ruy Blas* à l'Odéon. Pendant ce dîner, à la droite de M. Victor Hugo, M. de Chilly, directeur de l'Odéon, fut frappé d'apoplexie et mourut dans la nuit. Quelques jours après mourait madame Lambquin qui, elle aussi, était du dîner. Et le jour de l'enterrement de cette excellente femme, M. Victor Hugo disait à un ami:

—Chose étrange que ce dîner! La mort entre, me vise, me manque, frappe à ma droite et tue M. de Chilly. La mort ne lâche point: elle revient, me vise une seconde fois, me manque encore, frappe à ma gauche et tue madame Lambquin. Je ne suis pas facile à tuer!

—La mère soucieuse: "Je n'en disconviens pas, c'est un beau parti pour Aurélie. Mais quitter notre nom pour s'appeler madame Gilet, c'est cruel!"

Un vieux cousin accommodant.—"Eh! bien! on pourrait ajouter de Flanel avec une H, et l'aurait presque, supprimer le mari."

—Un petit bout de politique amusante, d'après la *Gazette de Paris*:

La phrase présidentielle: "Ne perdons pas notre temps à la proclamer" a fait son chemin dans le monde.

Témoin cette déclaration amoureuse:

—Madame, je vous adore.

—Eh bien! à quand le mariage?

—Jamais: ne perdons pas notre temps à proclamer.

—D'Esnery va voir un matin Cl...., et le trouve en tête-à-tête avec une négresse.

—Hum! fit-il d'un air narquois.

—Eh bien! quoi?...; fait l'autre je suis en deuil.

—Très irrévérencieux, les élèves de l'Ecole des mines.

Dernièrement, un de leurs professeurs trace sur le tableau la formule géométrique suivante: *Pi sous Beta.*

Mais pendant qu'il était assoupi dans son fauteuil, un élève irrévérencieux se glissa jusqu'au tableau, et renversant l'ordre des facteurs, écrivit ainsi la formule: *Beta sous Pi.*

Le professeur faillit en avoir une attaque d'apoplexie.

LE MOT DE LA FIN.—On causait entre députés de la nouvelle loi sur le jury:

—Il faut que tout le monde soit juré, fait un des membres de la gauche.

—Tout le monde juré, réplique un fort réactionnaire, qui donc alors sera voleur?

Liste des Voyageurs arrivés, à l'Hôtel St-Louis.

Samedi, 14 décembre 1872.

[illegible]

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 14 décembre 1872.

Comptoir d'échange (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
14 Déc	2,235,807 26	366,850 58
Même temps la semaine dern.	2,092,597 66	316,549 29
Total de la sem. dernière	14,350,948 65	1,392,446 69
Total de la semaine précé.	14,835,219 24	1,374,328 37

Malgré les greenbacks que les banques ont reçu de New-York et le peu qu'elles ont reçu de la campagne, malgré l'augmentation considérable de leurs dépôts, le marché monétaire a été beaucoup plus difficile aujourd'hui. Il y a eu forte demande dans les rues, et la plupart des transactions ont eu lieu en banque.

Les facteurs se plaignent des basses eaux qui empêchent l'arrivée du coton sur lequel ils comptaient pour couvrir leurs avances. L'incertitude dans laquelle nous nous trouvons quant aux conséquences des troubles politiques a produit un fâcheux effet sur le commerce; aussi changeons-nous les cotes que nous avons données jusqu'ici.

Nous cotons maintenant le papier de premier ordre à 1 à 1 1/4 par mois, le No 1 à 1 1/2 et le papier de second ordre à 2. Le papier hypothécaire de premier ordre encore coté à 10 pour cent par an et le papier de second ordre à 12.

Par a ouvert à 112 1/4 à 112 1/2, contre 112 1/2 à New York et, après un mouvement assez prononcé, a fermé aux taux d'ouverture contre 112 3/8 à New York.—Aucune vente d'argent n'a été annoncée.

Le change américain a été quelque peu négligé et ne s'est guère étendu au change de banque à vue.

La seule vente (annoncée) d'actions est de 15 actions du chemin de fer de Carrollton à $113 50.

On n'a pas annoncé de ventes de bonds.

$1,500 de mandats de la police métropolitaine ont changé de mains à 60 1/2.

Les nouveaux certificats d'allocations de la ville étaient, à la clôture, plus faibles qu'hier; ils étaient cotés à 60 1/2 à 61 1/2. On a vendu $4000 à 60 et $1000 à 60 1/2.

BULLETIN COMMERCIAL.

Samedi soir, 14 décembre 1872.

[NOTE—Les prix de notre Bulletin Commercial sont ceux de la vente en gros; au détail les prix sont plus élevés.]

—GROSSES DENRÉES—

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 6,000 balles, prises à des prix qui n'ont exigé aucun changement de nos cotes. Nous donnons aussi les chiffres de l'Exchange.

	Cotes générales.	Cotes de l'Exchange
Low Ordinary	15 1/4 à 15 3/4	
Ordinary	16 3/4 à 17 1/4	16 3/4
Good ordinary	17 3/4 à 18 1/4	17 3/4
Low middling	18 3/4 à 19 1/4	19
Middling	19 1/4 à —	19 1/4
Strict middling	19 3/4 à —	19 3/4
Good middling	20 1/4 à 20 3/4	19 3/4

Le montant à bord de navires non expédiés, soit allant à bord ou engagé pour être embarqué à été porté, ce matin à l'ouverture à 123,000 ball., et ce montant embrasse 50,000 bal, pour Liverpool, 10,000 pour le Havre, 5000 pour l'Espagne, 9000 balles à destination de la Méditerranée 14,600 à destination de Brême; 20,000 balles à destination de la mer du Nord et 5000 balles pour le Nord, lequel montant, déduit du stock en mains tel qu'il a figuré dans notre état courant samedi soir laisse 44,680 pour représenter la quantité qui se trouve en débarcadère dans les presses, invendue ou attendant des ordres.

L'Exchange rapporte: "Demande active et prix sans changemens."

ETAT DU MARCHÉ AU COTON.

Stock en mains le 31 août, 1872	bal	6,89[illegible]
Arrivé depuis notre dern. rap.	2,1[illegible]	
Précédemment	[illegible]	475,[illegible]
Expédié aujourd'hui	9,[illegible]	
Précédemment	211,[illegible]	22[illegible]
Stock en mains et sur navires, non expédiés		2[illegible]
Stock l'an dernier à la période correspondante		1[illegible]

SUCRE—Reçu aujourd'hui, 1432 boucauts. Marché calme et demande modérée. Inférieur, 5 3/4 à 6 3/4 c. la livre; common à good common, 7 à 7 3/4 c.; fair, 7 3/4 à 8 c.; good fair, 8 1/4 c.; fully fair, 8 1/2 à 8 3/4 c.; prime, 9 à 9 1/4 c.; strictly prime 9 1/2 c.; choix, 9 3/4 à 10 c.; seconds, 5 à 9 1/4 c.; jaune clarifié, 9 3/4 à 10 1/4 c.; blanc clarifié 10 1/2 à 11 1/4 c.

MELASSE.—Reçu aujourd'hui, 2784 barils. Demande bonne. Commune, 45 c. le gallon; fair, 48 à 50 c.; centrifuge, 47 1/2 à 50 c.; prime, 53 à 58 c.; strictly prime, 54 à 58 c.; choix 56 c.

TABAC—La seule vente rapportée aujourd'hui a été celle de 27 boucauts pris pour le commerce de la ville à—. Nous cotons:

ETAT DU MARCHÉ AU TABAC.

Stock en mains le 31 aout	bou.	8519
Arrivé aujourd'hui	0	
Précédemment	158	158
		8670
Expédié aujourd'hui	40	
Précédemment	677	
Consommation, emball. &c	482	1199
Stock		7471

FARINE—Marché ferme. Vendu, 1622 barils. Double extra, $6 50 le baril; low treble extra, $7 et $7 50; good treble extra, $7 75 et $8 12 1/2 c.; choice treble extra, $8. 75; choice extra, $9 à $9 50, $9 75, 10 et $10 75.

MAIS—Prix fermes. Vendu. 200 sacs mais blanc à 69 c. le boisseau.

CAFE—Tendance à la hausse. Stock, 11,000 sacs. Nous cotons par chargement: prime, 18 1/4 à 18 3/4 c. (or) la livre; bon, 17 3/4 à 18 c.; fair 17 1/4 à 17 1/2 c.; ordinaire 16 1/2 à [illegible].

RIZ—Marché calme. Louisiane, No 2, cassé, 3 1/4 à 4 c. la livre; commun, 5 1/4 à 5 3/4 c.; ordinaire, 6 1/4 à 6 1/2 c.; prime, 7 1/4 à 7 1/2 c.; choix, 7 3/4 à 8 c.; Caroline, 8 1/4 c.

SEL—$1, 25 à $1 30 le sac; fin $1. 45 à $1 50. Sel de table en poches, 2 1/2 à 7 c. la poche.

—VIANDES ET GRAISSE—

PORC—Mess $16 le baril; au détail, $16 50.

VIANDE SALEE SECHE—Epaules, 6 c. la livre; au détail, 6 1/4 c. Clear rib sides, 8 c. clear sides, 8 3/4 c.

BACON—Epaules 5 3/4 à 5 3/4 c. la livre; clear rib sides, 9 3/4 à 10 c.; clear sides, 11 à 11 1/4 c.

JAMBONS—Passés au sucre, 17 à 18 c. la livre.

GRAISSE—En tierçons 8 1/4 à 8 3/4 c. la livre; en barillets, 9 1/4 à 9 3/4 c.

BREAKFAST BACON—Ouest, 10 c. la livre; Nord, 11 1/2 à 12 c.

PIEDS DE COCHON—$3 le barillet.

SPARE RIB, &c—$10 et $11 le baril. Langues de cochon, 7 c. pièce en baril.

—COMESTIBLES ET ARTICLES DE CONSOMMATION—

BEURRE ET FROMAGE—Beurre de l'Ouest, fair, 14 à 20 c. la livre; Goshen, choix, 34 à 35 c.; qualités inférieures, 12 à 18 c.; fromage Western factory, choix, 16 à 17 c la livre; New York cream, 17 à 18 1/2 c.; Western English Dairy, 18 c; nutmeg, 19 c.

DIVERS—Pommes de terre Russetts et peach blow, $3 75 à $3 le baril, au débarcadère; early rose et Goodrich, $3, à $3. 10 Pommes, $7. 25 à 7. 50 le baril. Oignons, $7. 50 à $8 le baril. Pois de l'Ouest, $9 à $11 50, du Nord, $12 50 le baril. Choux, $6 à $10 la caisse.

WHISKY—Louisiane rectifié, 98 c. le gallon; Cincinnati, choix, 98 c.

FARINE DE MAIS—$3.50 le baril.

VOLAILLES ET ŒUFS—Volailles, au débarcadère, $5 à $6 la douzaine; poulets, $3.50 à $4; canards, $3,50 à $4; oies, $9 à $10; dindes, $16 à $18. Œufs, 35 à 36 c. la douzaine.

—FOURRAGE—

AVOINE—Vendu, 900 sacs en entrepot. St Louis, 46 et 47 c. la livre; choix 48 c.

SON—Vendu, 230 sacs à $1 25 les 100 livres.

FOIN—Prime 115 balles en entrepot, $33 la tonne; fair $31; choix, $ 5.

DIVERS.

TABAC MANUFACTURE—Nous cotons: No 1 extra fancy, 75 c. à $1, fins, 65 à 70 c.; fine medium, 65 c.; good medium, 50 à 55 c.; common sound, 45 à 50 c.; gold bars, 12 pouces, 7 et 6 onces, selon la qualité, 55 à 75 c.; medium and common unsound, 30 à 40 c.; half pound bright, 45 à 60 c.; do. black sweet, 45 à 48 c.; No 1 5's et 10's. dard, black sweet, 45 à 50 c.; navy, 45 à 50 c.; navy 3's, 45 à 50 c.; fancy styles national leaf, twisch, pancake, 60 à 90 c.

LAINE—Ferme et en demande. Mexicaine améliorée, 23 à 27 c. la livre; burry, 25 à 30 c.; Louisiane, 38 à 40 c.; lac, 47 à 50.

PEAUX—Peaux vertes salées de la campagne, 11 1/4 c. la livre; la ville, 11 c.; dry flint et salted, 17 à 18 1/2 c.; peaux des abattoirs de la ville, au dessus de 55 livres, 10 1/2 c.; do 70 à 80 livres, 11 c.; au-dessous de 70 livres, 10 c.; peaux de vache, 10 1/4 c.; kips, do 20 à 24 livres, 14 c.; do 25 à 30 livres, 12 c.; peaux de veau, $1 chacune. Cornes de bœuf, 5c. pièce.

ORGE ET HOUBLON.—L'orge pour bière, choix, vaut $1 25 le boisseau; good fair, $1.12 1/2 à $1.15; common, 95c. Houblon de New-York, 50 à 55c. la livre.

SUIF.—Prime, 8 1/4 à 9c la livre; ordinaire, 8c.

HUILE DE GRAISSE.—Huile d'hiver 80 à 85 c. le gallon.

AMIDON.—Ouest, 4 1/2 à 4 3/4 c. la livre.

BOUGIES STAR.—20 c. la livre.

TOILE D'EMBALLAGE—Il se fait de fortes ventes. la jute américaine vant en détail 15 c. la yarde. Jutte indienne, en balles, 12 1/2 c. et en rouleaux, 12 c., Chanvre et lin, 15 à 16 c. En gros la jute américaine vant 14c, et celle de l'Inde 10 à 11 c. la yarde.

FRUITS—Fort approvisionnement. Nous cotons les oranges de la Louisiane de $5 à $8 20 le baril; citrons, $7 la caisse; pacanes nouvelles, 8 1/2 à 9 1/2 c. la livre; dattes, 8 c; figues nouvelles, 16 à 16 1/2 c.; ananas, $2 75 à $3 la douzaine; noix de coco $5 50 le cent.

TONNELLERIE—La demande pour les boucauts à sucre est assez bonne; nous les cotons de $3 75 à $4. Barils à mélasse, $1 50; demi-barils, $1 30. Perches pour cercles de barils, $30 à $35 le millier; pour demi-barils, $20; pour boucauts, $40 à $5. Douves en cypre, $16 à $20 le millier, selon la qualité; les mêmes pour boucauts $30 à $35 le millier.

CHARBON—Pitsburg, par cargaison, 65 à 75 c. le baril et 70 c. aux bateaux à vapeur. Nous cotons; Pittsburg, 60 c le baril par chaland; $7 50 la tonneau, livré aux steamers; 65 à 70c. le bl. livré aux bateaux à vapeur; 50 c aux manufacturiers et $1 au détail. L'anthracite vant $13 à $14 le tonneau et le cannel américain $1 25 le baril.

GRAINE DE COTON—Le prix payé par les manufacturiers depuis le 1er courant a été réduit à $13 la tonne, livrée sur la levée, sans sac.

HUILE DE GRAINE DE COTON—Baisse de 2 c par gallon. Brute, 40 c. le gallon; raffinée, 50 c.

GATEAUX DE GRAINE DE COTON—Les manufacturiers en expédient en Europe. Ceux faits en ville valent $27 50 à $28 la tonne ceux manufacturés à la campagne, $23 50 à $24.

MOUSSE—2 à 3 c. la livre pour la mousse grise de la campagne; mêlée, 3 à 6 c.; noire, 3 à 6 c.; nettoyée en ville, 6 à 9 1/2 c.

FRET.

Le nombre de navires disponibles est peu fort et le taux du fret est ferme. Nous cotons:

Par vapeur: coton à Liverpool directement, 3/4d; à Liverpool via New-York, 15/16d; à Brême et à Hambourg, 1 d.; à New York, 1 c.; mélasse à New-York, 7c. le gallon. Par navires à voiles: coton à Liverpool, 5/8d.; au Havre, 1 3/4c.; à Anvers et à Brême, 1 3/8c.; à Gênes, 1 3/8c.; à Boston 3/8 c; tabac à Bordeaux, 60s.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 15 décembre 1872.

Arrivé hier.—19 bœufs de l'Ouest, 66 bœufs du Texas, 15 veaux et veaux d'un an, 124 cochons, Vendu.—267 bœufs du Texas, 284 veaux et veaux d'un an, 135 cochons, 153 moutons.

A vendre—71 bœufs de l'Ouest, 417 bœufs du Texas, 534 veaux et veaux d'un an, 1002 cochons, 681 moutons, 106 vaches à lait.

[illegible]

Consulat de France.

AVIS MENSUEL.—DÉCEMBRE 1872.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat:

[illegible]

Le Chancellerie du Consulat de France, sise rue St Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (le dimanche excepté) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

C. CAVAROC & SON,

5 & 7 EXCHANGE PLACE.

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES

IMPORTATEURS DE:

Vins, Eaux-de-Vie, Sardines, Etc.

SEULS AGENTS DES

CHAMPAGNE—J. ROUSSILLON & CIE.

VIN—F. S. CHATEAU DILLON.

EAUX-DE-VIE—ACHILLE PERIT. — J. A. GUÉRIN, — COGNAC FRÈRE & FILS, — E. BELLEZINIER.

AVANCES LIBERALES

Sur Consignations, à nos amis de New-York, Bordeaux, Havre, Liverpool et Londres.

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 14 DECEMBRE 1872.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship Western Metropolis, Quick, pour New York. J H Ludwigsen

Navire (al) Goschen, Bahr, pour Liverpool. [illegible]

Navire Theobald, Adams, sur Génes. [illegible]

Brick (esp) Melanie, Landa, pour Barcelonne. A K Miller

Goelette Mary Emily, Krieger, pour Pensacole. Pulz Bros

Goelette A B Neilson, Mousterio, pour Rustan.

Goelette Eugenia, Amsole, pour Pensacola.

ARRIVÉS.

Steamship City of Austin, Eldridge, de N York, 4 courant, à G A Fosdick & co—3d dist, pot. 12.

Steamship New Orleans, Gager, de New York, 7 courant, à A Moulton—3d district, potons 3.

Pas d'arrivages aux bassins.

BATEAUX A VAPEUR.

Louis Taylor, Jungel, de Plaquemines.

St. John, Greathouse, de Lobdell's store.

Bluccota, Greathouse, de Donaldsonville.

Glasgow, Lamothe, de St Louis.

EXPORTATIONS.

NEW YORK—Par steamship Western Metropolis—2507 balles coton 74 boucts sucre 45 boucts tabac [illegible] 1422 barils melasse 325 [illegible].

LIVERPOOL—Par navire Groschen—[illegible] balles coton.

GENES—Par navire Theobald—[illegible] balles coton 1300 merrains.

BARCELONNE—Par brick Melanie—[illegible] balles coton 1720 merrains.

PENSACOLE—Par goelette Mary Emily—[illegible]

ILE RUATAN—Par goelette A B Neilson—[illegible]

PENSACOLE—Par goelette Eugenia—[illegible]

IMPORTATIONS

NEW YORK—Par steamship New Orleans—m'dises assorties.

NEW YORK—Par steamship City of Austin—m'dises assorties.

RECU DE L'INTÉRIEUR.

PLAQUEMINE—Par steamer Louis Taylor—[illegible]

LOBDELL'S STORE—Par steamer St John—[illegible]

DONALDSONVILLE—Par steamer Marcella—[illegible]

ST LOUIS—Par steamer Glasgow—[illegible]

Bulletin des Chemins de Fer.

N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R R.

[illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R.

[illegible]

Cargaison du steamship City of Norfolk—[illegible]

N. ORLEANS, MOBILE AND TEXAS R R.

[illegible]

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 15 décembre 1872.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées. Pour les lettres locales ou des Etats-Unis, voir les journaux anglais.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 9 A 11 1/2 HEURES A. M.

A	J
Alime Emile	Jorda Tomas 2
B	Julien J
Bartholomi Innocente	K
Barbe Mr	Kelecom Guillaume
Bertoni Pierre	L
Brow Charles	Lacomare Pietro 2
C	Lambert Dabrian
Cavallero Antonino	Lapeyade Pascal
D	Lemoine Abel
Debancene Jean	M
Dugnora Salvatore	Marqis Renee
Derenne Gustave	Meumann Felix
Diedenthal E	P
Dumestre Jean	Pridal Henry
Duba Antoine	Pittchedy J
F	Poirson Jules
Fernandez Manuel	Pons Pedro
Fentai e Juste	S
Fee Mr	Saveray Alphonse
G	Sonnery Mr
Graliba Arthur	Semsales F G
Gallinanto Jean C	Siveri Manuele
Grimm Jean	Singer Marcos
Guemenat Jean	T
Gutterres Louis	Toco Francesco
H	Touliet Joseph
Hotell Michel	V
	Valls Antonio
	Veret Charles

LISTE DES DAMES.

A	J
Auriemme Marie Mme	Jacquinot Clemence
C	K
Costion Viel Mme	Keller A Mme
D	M
Del Socorro Marie	Marmontel Josephine Mme
F	P
Ferraud Marguerite	Pothrun Mme Vve
G	
Gaillard M Mme	
George Wm Mme	

CHAS. W. LOWELL
Maître de Poste.

Nouvelle-Orléans, 15 décembre 1872.

Changement de domicile.

J. PIFFAUT a l'honneur de prévenir les personnes qui désirent faire accorder et réparer leurs pianos, qu'il continue, comme par le passé. Son atelier est rue d'Espagne No 95, entre Grande Hommes et Craps, 3ème district.

Les ordres peuvent être laissés No. 20 rue Bourbon, coin Conti, au magasin de Variétés.

DIVERS.

Bureau de la Compagnie du Gaz—No 160, rue Commune.—Avis aux consommateurs de Coke.—La Compagnie prévient le public qu'elle recommence, à partir d'aujourd'hui, la livraison du coke dans les limites de la ville.

THEOD. FORSTALL, Surintendant général

Compagnie du Chemin de fer Central de Mississippi.—Cette Compagnie donne des passages TAUX LES PLUS MODIQUES, sur des bateaux de premier ordre qui partent tous les jours à 5 heures du soir. Il n'y a pas de retards pour cause de glace ou de basses eaux.

JAMES T. TUCKER, Agent général, Au No 20 de la rue Carondelet.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1872.—Avis est donné que conformément à l'article cinquième de la Charte de cette Compagnie, l'élection annuelle de douze Directeurs, pour l'année, aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, au coin des rues Camp et Canal, le LUNDI, 30 décembre 1872, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

J. W. HINCKS, Secrétaire

Bureaux de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, au No 126 de la rue du Canal—Nlle Orléans, 4 décembre 1872.—L'élection annuelle de neuf directeurs de cette Compagnie, pour l'année, aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, LUNDI, 16 du courant, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

C. C. LEWIS, Secrétaire.

AVIS.

Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1872.

UNE assemblée générale de la Compagnie du Gas Barbarin de la Louisiane aura lieu, au No 162 de la rue du Canal, le VENDREDI, 20 décembre, à 4 heures du soir, à l'effet de considérer et décider la question de savoir s'il convient d'en dissoudre la dite corporation, et, en cas de dissolution, de nommer trois commissaires pour liquider les affaires de la dite corporation conformément à la charte.

Par ordre des Directeurs. C. CAVAROC, Président. AUG. WM. BERTIN, Secrétaire.

Banque Mutuelle Nationale de la Nlle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1872.—L'élection annuelle de neuf Directeurs, qui devront servir l'année suivante, aura lieu aux Bureaux No 105, rue du Canal, le MARDI, 14 janvier prochain, entre les heures de 10 A. M. et 2 P. M.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

Banque du Peuple—Nouvelle-Orléans, le 5 Décembre, 1872.—Avis est donné aux actionnaires de cette Banque, que l'élection annuelle de neuf directeurs, aura lieu au local de la Banque, le LUNDI, 13 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Par ordre de la Direction. E. LANDRY, Caissier.

Bureaux de la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton—Nlle-Orléans, 4 décembre 1872.—L'élection annuelle de Directeurs de cette Compagnie pour l'année, aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, le LUNDI, 6 janvier 1873, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi aux bureaux de la Compagnie, No 17 de la rue Baronne.

F. MCBRIDE, Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie du Chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain—Nlle-Orléans, 4 décembre 1872.—L'élection annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu conformément à la loi, le LUNDI, 6 janvier 1873, de 10 heures du matin à midi et quart, aux bureaux de la Compagnie, No 17 de la rue Baronne.

F. MCBRIDE, Secrétaire.

Avis.—La mort de notre sœur F. W. SEYMOUR n'amènera aucun changement dans la maison. Les affaires y seront gérées par BOSTICK & SEYMOUR, Nos. 45 et 47 de la rue Front. et 66 et 68 de la rue Fulton.

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 4 décembre 1872.—Avis aux actionnaires.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie pour l'année aura lieu aux bureaux de la dite Compagnie, le LUNDI, 6 janvier 1873, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

WM. S. BROWN, Trésorier.

Avis.

L'ELECTION annuelle de Directeurs de la "LOUISIANA CANAL AND LAND IMPROVEMENT COMPANY," pour l'année 1873, aura lieu, le 16 décembre, aux bureaux de la Compagnie, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

WM. WILLIAMSON, Secrétaire pro tem.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Delta—Coin des rues Gravier et Carondelet—Nouvelle-Orléans, 21 novembre 1872—Conformément à une résolution du Conseil des Directeurs du 20 août 1872, les souscripteurs au fonds capital de cette Compagnie sont par les présentes notifiés de payer le solde dû par eux avant le 1er janvier 1873 au quatrième versement.

Par ordre, L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance "La Salamandre," No 25, rue Royale.—Nouvelle-Orléans, 24 novembre 1872.—Une assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'assurance "LA SALAMANDRE," aura lieu aux bureaux de la dite Compagnie No 25, rue Royale, le lundi, 16 décembre 1872, entre les heures de midi et 2 heures P. M. pour statuer sur l'adoption d'amendements proposés à la Charte de la dite Compagnie.

JULES LE MONNIER, Secrétaire. CHS ROMAN, Président.

Banque d'Amérique.—Nouvelle-Orléans, 16 novembre 1872.—Une élection de treize Directeurs aura lieu, à la maison de Banque, au coin des rues Canal et Exchange Alley, MERCREDI, 18 décembre prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.

J. E. PASCAL, Caissier.

NOUS DÉCLARONS QUE CHACUN se rende au Temple de Musique de BLACKMAR, No 226 de la rue du Canal, et s'assure qu'il n'y a pas, en fait de PIANOS, de meilleur que le BLACKMAR vendu les meilleurs pianos de cette ville, à des prix avantageux et à plus bas prix que n'importe quelle maison.

CIRCULAIRE.

Aux Marchands-Commissionnaires et aux Planteurs.

Par suite de la baisse de tous les produits manufacturés de la graine de coton, de la rareté du tonnage d'exportation, et du haut taux du fret pour ce commerce, nous sommes forcés de réduire le prix de la graine de coton.

Treize piastres le tonneau livré au débarcadère de la Nlle-Orléans,

pour toute la quantité qui arrivera ici à dater du 1er décembre. Tous les sacs expédiés à partir de cette date, seront vendus sur la base de treize piastres le tonneau. Les planteurs et les expéditeurs sont ainsi prévenus à temps de la réduction du prix.

UNION OIL COMPANY,
LOUISIANA OIL COMPANY,
DELTA OIL COMPANY,
A. A. MAGINNIS' SONS,
BIENVILLE OIL WORKS COMPANY.

Nlle-Orléans, 29 novembre 1872.

MEUBLES.

D. Kelham & Co.,

Aux Nos. 36 et 38 de la rue Royale,

VENDENT, en ce moment, tout leur grand stock, qui se compose de meubles de chambres à coucher, meubles de salons et meubles de salle à manger, en bois de rose, acajou et noyer, meubles ordinaires de toute espèce, au prix coûtant, pour cause de changement de commerce.

Demande de propositions.

Emplacements pour une Ecole Polytechnique.

LES soussignés, comité, sous la direction du conseil de directeurs du Collége industriel et du Collége agricole de l'Ecole Polytechnique qui doit être établie en Louisiane, invitent les propriétaires à leur faire des propositions d'achat de

1. Un morceau qui ne doit pas avoir moins de — acres de terre—dans les limites de la ville Orléans ou le voisinage immédiat de la ville, pour le département industriel;

2. Un morceau de terre qui ne doit pas avoir moins de 2 000 acres, d'un accès facile, propre aux différentes cultures de l'Etat, pour le département agricole.

Les propositions doivent être explicites sous tous les rapports et donner toutes les informations désirables quant aux titres des terres, la localité et la topographie, les prix, les ressources et les avantages; les termes et conditions du soumissionnaire et toutes directions qui pourraient être faites en vue d'effectuer la vente.

Cette école ayant pour but essentiel l'éducation, dont étrangère à tout intérêt privé et à tout ce qui ne serait pas de nature à en assurer directement le succès, aucune offre de terres qui ne réunirait pas ces conditions, ou dont les prix seraient trop élevés—ne sera écoutée.

On peut adresser les propositions au Président du comité, No 20 de la rue Carondelet, ou à l'un des soussignés.

C. G. FORSHEY,
V. O. KING,
DANIEL EDWARDS sr.,
WM. B. KOUNTZ,
Comité chargé de choisir les emplacements.

Lorenz, Bender & Brothers,

FABRICANTS DE

RÉGULATEURS DE BIÈRE, PATENTÉS DE LORENZ,

Pour conserver et rafraîchir la Bière au tirage.

IL n'y a rien de mieux pour rafraîchir et conserver la bière, la viande, le gibier, &c. L'avantage auquel nous prétendons c'est que nous faisons usage de l'air purifié sur la bière dans que le gaz acide carbonique de la bière s'échappe—ce qui empêche le liquide de devenir aigre et le dessus frais du commencement à la fin en usant l'appareil qu'on le vidait.

Tous les rafraîchissoirs sont parfaitement finis; [illegible].

On peut voir fonctionner un de ces appareils au "Brokers' Exchange," de M. S. Dupré, No [illegible] de la rue de la Commune, où l'on obtiendra tous les renseignements nécessaires et où les ordres seront promptement exécutés.

Fruits, Amandes, Pacanes, &c.

ORANGES, Pommes, Limons, Bananes et Dattes, en caisses.

Figues, Amandes, Pacanes, Pistaches écalées, Noix du Brésil.

—Egalement—

Pommes de terre et Oignons.

A vendre, aux plus bas prix du marché, aux Nos 2 de la rue Front, et 25 de la rue Gravier.

J. B. PIGNIOLO & CHETCOVICH.

ON MARRIAGE.

Happy Relief for Young Men from the effects of Errors and Abuses in early life. Manhood restored. Nervous Debility cured. Impediments to Marriage removed. New method of treatment. New and remarkable remedies. Books and circulars sent free, in sealed envelopes. Address, HOWARD ASSOCIATION, No. 2 South Ninth street, Philadelphia, Pa.,—an Institution having a high reputation for honorable conduct and professional skill.